**Séance de révision**

https://www.novethic.fr/actualite/politique/isr-rse/reindustrialisation-et-de-la-transition-economique-les-deux-piliers-du-plan-de-relance-du-gouvernement-148910.html

Publié le 31 août 2020

**À quoi va servir le plan de relance du gouvernement ?**

Jeudi 3 septembre, Jean Castex va présenter son plan de relance de 100 milliards d’euros. Il s'agit de redonner de l'allant à l'économie française exsangue. La majorité du montant doit aller à la réindustrialisation du pays et à la transition écologique. Un vaste programme sur deux ans qui vise à retrouver la richesse nationale d'avant crise.

"[Le retour à la normale] prendra du temps, de l'énergie, de l'engagement, mais d'ici deux ans, en 2022, la France devrait avoir retrouvé le même niveau économique qu'avant la crise", assure Bruno le Maire, ministre de l'Economie. "Cette stratégie que nous allons lancer, ça n'est pas une stratégie pour faire face aux difficultés du moment, ça nous l'avons déjà fait et nous allons continuer (...), non c'est préparer la France de 2030", promet de son côté Emmanuel Macron.

Ces promesses sont lancées alors que le gouvernement, par la voix de Jean Castex, doit annoncer, jeudi 3 septembre son plan de relance. Après une mise à l’arrêt sans précédent du pays en raison du confinement, il s’agit de donner des perspectives économiques pour le second semestre 2020. Mais ce sera un travail d’équilibriste pour l’ex-monsieur déconfinement de l’Élysée.   
  
D’une part, il faut relancer l’activité économique alors que le PIB du pays a connu une baisse historique de 13,8 % au deuxième trimestre et que les entreprises affichent un surendettement inquiétant à plus de 1 800 milliards d’euros. D’autre part, il faut répondre à l’aspiration des citoyens pour un monde d’après, plus écologique, plus durable, appelé de leurs vœux pendant le confinement.   
  
**Quatre grands axes**

Les grands éléments sont déjà connus. Le plan de relance de 100 milliards d’euros va s’articuler autour de quatre grands axes : indépendance économique, écologie, solidarité et compétences. Le premier point est celui qui va recevoir la plus grosse partie des fonds avec près de 40 milliards d’euros. Il s’agit de réindustrialiser le pays pour redonner de la vigueur à ce secteur "affaibli", comme l’avait décrit Jean Castex [dans son discours de politique générale](https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/plan-de-relance-vert-participation-citoyenne-dividendes-les-cinq-annonces-de-jean-castex-a-retenir-148794.html).

"Nos fleurons sont passés sous pavillon étranger sans que nous puissions ou voulions réagir", avait même déploré Jean Castex. "Les relocalisations jouent pour nous un rôle fondamental parce que c'est montrer qu'il n'y a pas de fatalité et c'est bâtir sur des secteurs d'avenir commun", assure le chef de l’État. L’aide sera surtout fiscal puisque 20 milliards viendront d’une baisse des impôts de production sur 2021 et 2022. Trois autres milliards soutiendront les fonds propres des entreprises qui doivent faire face à des échéances de remboursement de dette. Enfin un milliard consistera en des aides à la relocalisation.

L’autre gros morceau de ce plan est l’environnement. "Avec (la ministre de la Transition écologique) Barbara Pompili, nous proposons de consacrer 30 milliards d'euros sur les 100 milliards prévus aux investissements dans la transition écologique", a annoncé Bruno Le Maire dans une interview au JDD. Au départ seuls 20 milliards étaient prévus, mais le montant a crû même si une partie est comprise dans le plan de relance industriel.

**Des secteurs prioritaires**

Trois secteurs seront "prioritaires", selon Bruno Le Maire : la rénovation énergétique, les transports et l’énergie. "*Quatre à cinq milliards*" seraient ainsi affectés au bâtiment et à la rénovation thermique, a déjà indiqué la ministre déléguée au Logement Emmanuelle Wargon. Du côté des transports, c’est le rail qui devrait être le grand gagnant de la manne gouvernementale. [Lors de son discours du 14 juillet](https://www.novethic.fr/actualite/energie/mobilite-durable/isr-rse/le-transport-ferroviaire-devenu-un-symbole-de-la-transition-ecologique-attend-toujours-son-plan-de-relance-148798.html), Emmanuel Macron assurait vouloir "redévelopper massivement" le fret ferroviaire, les trains de nuit et les petites lignes pour "faire des économies" et "réduire nos émissions".

Pour le reste, il s’agit de venir en aide à l’emploi des plus jeunes alors que le taux de chômage, aujourd’hui à 7,1 % devrait grimper en flèche dans les mois à venir. Des primes à l’embauche et pour les contrats d’insertions sont attendues. Le gouvernement compte aussi venir en aide aux citoyens les plus défavorisés dans le but de soutenir la croissance qui compte pour 50 % de la croissance tricolore.

**Ludovic Dupin**[**@LudovicDupin**](https://twitter.com/LudovicDupin)

© 2020 Novethic - Tous droits réservés

Latribune.fr, 8/09/20

**Un plan de relance … pour mieux maintenir le monde d’avant ?**

**Idée. La baisse des impôts de production, seule mesure visant à libérer l’économie, ne pèse que 20 % dans l’enveloppe des 100 milliards d’euros. Par Nathalie Janson, Neoma Business School.**

Voilà, le voile a enfin été levé le jeudi 3 septembre, même si les grandes lignes avaient été énoncées par Jean Castex lors des journées du Medef la semaine précédente.

Il ne faisait plus guère de mystère que le plan de relance serait d’abord en faveur de l’offre. Cette ambition assumée se justifie par l’origine de la crise économique née de l’arrêt brutal de l’activité d’une grande partie des entreprises en raison du confinement.

Ce plan fait suite au plan d’urgence de 460 milliards d’euros mis en œuvre lors du confinement pour soutenir les entreprises et les ménages.

**Un plan politiquement correct**

Cette répartition presque égale entre la transition énergétique, les entreprises et la société illustre bien la préoccupation du gouvernement d’assurer une croissance inclusive.

On notera que l’ordre des priorités n’est pas anodin : l’écologie est placée avant les entreprises. Environ 30 milliards y seront consacrés, essentiellement autour de 3 axes : les transports (11 milliards) avec l’accent sur le fret et les nouveaux transports du quotidien, la rénovation des bâtiments (7 milliards) et la décarbonation des entreprises.

Le gouvernement souhaite en outre inciter au développement d’une nouvelle filière hydrogène – même si l’hydrogène vert ne l’est qu’à condition d’une électrolyse obtenue à partir d’énergie verte – à hauteur de 2 milliards.

Côté entreprises, les 35 milliards alloués visent essentiellement l’amélioration de la compétitivité des entreprises avec la baisse des impôts de production de 20 milliards sur deux ans. Rappelons que le niveau des impôts de production est actuellement l’un des plus élevé en Europe. Selon une note du Conseil d’analyse économique, le montant acquitté par les entreprises françaises s’élevait en 2016 à près de 2 % du PIB, soit plus de 4 fois le rapport enregistré en Allemagne.

Par ailleurs, 11 milliards seront consacrés au Programme d’investissement d’avenir (PIA) sur 2021-22, dont le développement de la filière hydrogène fait partie, et 3 milliards aux fonds propres des entreprises.

Enfin, même si ce plan de relance ne concerne pas en premier lieu la demande, il comporte néanmoins un volet social à hauteur de 35 milliards, dont 14 milliards consacrés à l’emploi, répartis entre le financement du « plan jeune » et le financement du chômage partiel dans les secteurs où l’activité reste fortement réduite. Dans une certaine mesure, ce financement du chômage partiel s’apparente à un soutien de la demande puisque les salariés continuent à percevoir une large partie de leur salaire.

**Un plan vraiment nécessaire ?**

Si relancer la croissance avec toutes ces dépenses constitue une promesse évidemment alléchante, on peut toutefois s’interroger sur la réelle nécessité, voire les conséquences à long terme, de ce plan d’urgence après le premier plan d’urgence de 460 milliards.

Si ce dernier pouvait se justifier dans la mesure où le confinement empêchait l’activité, aujourd’hui la distribution de la nouvelle enveloppe se justifie moins dans les secteurs où l’activité a pu reprendre. La particularité de cette crise reste en effet que l’appareil de production reste intact ou presque.

Evidemment, le confinement a entraîné des changements : les entreprises comme les individus vont devoir s’habituer à cet environnement où l’incertitude règne étant donné que l’épidémie de COVID-19 n’est pas encore maîtrisée.

La leçon à tirer de cet épisode inédit reste donc qu’il est indispensable d’être « agile », ce terme si prisé du management, mais qui illustre bien cette idée de la capacité d’adaptation rapide au changement. Au-delà d’un plan de relance, il aurait fallu libérer l’activité économique. La baisse des impôts de production va dans ce sens, mais, comme annoncé dès juillet, ne représente que 20 % du plan de relance.

L’avantage de libérer l’activité à travers la simplification des impôts, de la réglementation, du Code du travail, en somme le choc de simplification, tant attendue par les entreprises, est qu’elle évite les effets d’aubaine que génère immanquablement les mesures ciblées.

Une telle démarche aurait un effet pédagogique puisqu’elle enseignerait à tous que le changement est permanent et qu’il ne faut pas le redouter. Au contraire, ce plan de relance véhicule l’idée qu’il permettra de récupérer en large partie ce qui a été perdu. Pourtant, tout n’a pas été perdu puisque certains secteurs comme celui de la technologie, du numérique et de la santé connaissent de fortes croissances.

**Un plan qui s’autofinance ?**

Selon Jean Castex, le plan de relance, qui vise au retour de l’économie à son niveau d’avant d’ici 2022, ne sera pas financé par une hausse des impôts, mais par les gains engendrés par la croissance future. Le premier ministre a également promis que le « retour sur investissement » rapide permettrait de ne pas peser sur la dette publique.

C’est une hypothèse récurrente dans l’histoire des plans de stimulation de l’économie – qu’ils portent sur la demande ou sur l’offre – bien pratique politiquement puisqu’elle permet de convaincre davantage qu’il n’y aura pas de hausse d’impôts et que la dette publique restera soutenable.

Dans cette mécanique, tout est question de timing. Quand se fera sentir l’impact sur la croissance ? Il est difficile de le prévoir étant donné que les changements entraînés par le confinement et la permanence de la Covid ne sont pas réversibles.

Néanmoins, il est légitime pour le gouvernement de ne pas trop se préoccuper de ce volet. La politique de l’argent quasi gratuit n’est pas prête de se tarir compte tenu de la stratégie des banques centrales, encore réaffirmées au symposium de Jackson Hole la semaine dernière !

**Questions de révision :**

« Le PIB du pays a connu une baisse historique de 13,8% au deuxième trimestre »

* Définition du PIB :
* Calcul du 13,8% :
* Taux de croissance de l’année 2019 :
* Taux de croissance moyen de ces dix dernières années (2009-2019) :
* Problèmes posés par le calcul du PIB :

« Le taux de chômage, aujourd’hui à 7,1 %, devrait grimper en flèche dans les mois à venir »

* Définition du chômage :
* Pourquoi cibler particulièrement les jeunes dans la lutte contre le chômage ?
* Quels sont les leviers de lutte contre le chômage ?
* Quel est le lien entre la croissance et l’emploi ?

« La politique de l’argent quasi gratuit n’est pas prête de se tarir »

* L’argent est-il gratuit ? Quel est le prix de l’argent ?
* Quelles sont les fonctions de la monnaie ?
* Qui crée la monnaie ?
* Qu’est-ce que l’inflation ?

Quels acteurs économiques les politiques de relance ciblent-elles ?

Politique de relance par l’offre :

Politique de relance par la demande :

Quels principaux risques chacune de ces politiques présentent-elles ? Basez-vous sur vos connaissances du circuit économique. Quel peut-être le rôle de l’Etat dans une politique de relance ?